



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 15 mars 2019

11^{ème} Commission

N° CP-2019-3-11-1

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Prospective et Politique Européenne

SOUTIEN AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES POUR 2019

Résumé : Dans le cadre du suivi des politiques européennes, il vous est proposé d'allouer une subvention de 2 500 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg (CIIE), afin que celui-ci poursuive les activités de sensibilisation à l'Europe sur le territoire haut-rhinois.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme en date du 1er mars 2019.

Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) est une association à but non lucratif, créée en 1995 par la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, avec le soutien de la Commission Européenne et du Ministère des Affaires Etrangères. Son siège est situé à Strasbourg et l'équipe compte 6 équivalents temps plein.

Le Centre a pour mission d'informer le grand public et le public averti sur les institutions et les politiques européennes. Ses activités se regroupent en 4 grands domaines :

- diffusion de documentation et réponse aux demandes d'information,
- organisation d'expositions,
- animations scolaires,
- organisation de visites du Parlement Européen.

Fin décembre 2018, le CIIE nous a fait part de sa demande de subvention pour l'année 2019 à hauteur de 2 500 € pour mener et poursuivre les initiatives suivantes :

- organisation d'actions de sensibilisation des jeunes : interventions « destination Europe » pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, organisation d'un jeu de piste dans le quartier européen de Strasbourg (« l'Europe à la trace »), mise en place de « journées européennes » dans les établissements, organisation de visites du Parlement Européen, organisation d'animation des jeux Eurodéfi et Eurocapitale...
- organisation d'animations dans le cadre du Mois de l'Europe (accompagnement des initiatives du Département),
- mise à disposition de matériel ressource (prêt d'expositions, envoi de brochures...) et réponse aux questions et demandes d'informations spécifiques du public haut-rhinois.

Le budget prévisionnel total de la structure en 2019 s'élève à 401 100 €.

Dépenses		Recettes	
Amortissement	2 000 €	Région Grand Est	100 000 €
Matières	3 600 €	Eurométropole	100 000 €
Locations	9 400 €	CD67	66 666 €
Entretien/réparation	18 600 €	Commission Européenne	32 000 €
Assurances	1 500 €	CD 68 (sollicité)	2 500 €
Documentation, abonnements...	36 600 €	Région (Mois de l'Europe)	17 500 €
Expert-comptable	11 600 €	Produits divers	6 534 €
Publicité	2 150 €	Région Grand Est (subvention complémentaire sollicitée)	25 300 €
Transports et frais de déplacement	3 300 €	Eurométropole (subvention complémentaire sollicitée)	25 300 €
Postes et télécom	4 850 €	CD 67 (contribution complémentaire sollicitée)	25 300 €
Banque	200 €		
Formation	2 000 €		
Personnel	305 300 €		
TOTAL	401 100 €	TOTAL	401 100 €

Compte tenu de l'arrêt du financement du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (100 000 € en 2018), le CIIE se voit dans l'obligation de solliciter des financements complémentaires auprès de ses partenaires les plus importants (Région, Eurométropole et Département du Bas-Rhin).

En 2018, le CIIE a mené les actions suivantes dans notre département :

- 31 interventions en milieu scolaire dans le Haut-Rhin touchant 820 élèves,
- 7 expositions,
- 790 élèves haut-rhinois accueillis à Strasbourg et ayant bénéficié d'une visite du Parlement Européen,
- fourniture de documentation et de matériel à différentes structures haut-rhinoises dans le cadre du Mois de l'Europe en mai 2018,
- réponse à environ 65 questions et demandes de documentation dans le Haut-Rhin.

Pour 2019, il vous est proposé de poursuivre notre soutien à cette structure afin qu'elle puisse continuer ses activités sur le territoire haut-rhinois, notamment à destination des collèges.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'allouer au CIIE une subvention de 2 500 € pour son fonctionnement au titre de 2019. Cette subvention fera l'objet d'un versement unique,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F712/2677, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT